



HAL
open science

Alliance des États du Sahel : une nouvelle dynamique de sécurité collective ?

Jabir Toure

► **To cite this version:**

Jabir Toure. Alliance des États du Sahel : une nouvelle dynamique de sécurité collective?. 2024. halshs-04536109

HAL Id: halshs-04536109

<https://shs.hal.science/halshs-04536109>

Submitted on 11 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Alliance des Etats du Sahel : une nouvelle dynamique de sécurité collective !

La sécurité collective au Sahel est devenue une priorité essentielle pour les pays de la région pour faire face à une série de menaces sécuritaires complexes et multidimensionnelles. Les menaces comprennent notamment les activités terroristes, la criminalité transnationale, les conflits intercommunautaires, la pauvreté, le changement climatique et la fragilité des institutions étatiques.

Pour répondre à ces menaces, les pays du Sahel ont cherché à renforcer leur sécurité collective par le biais de collaborations régionales et internationales. L'une des premières initiatives de sécurité collective au Sahel est la force multinationale mixte. Créée en 1994, au Nigéria, pour lutter contre la criminalité transfrontalière dans le bassin du Lac Tchad, son mandat a été élargi en 2014 pour lutter contre Boko haram et regroupe le Bénin, le Cameroun, le Niger, le Nigéria et le Tchad¹.

Cette première alliance a été suivie par une autre, le G5 Sahel. Ce dernier a vu le jour en 2014 à l'initiative de la France et regroupait cinq pays du Sahel : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad². Il avait pour objectif principal de promouvoir la coopération régionale dans les domaines de la sécurité, du développement économique et social, ainsi que de renforcer la gouvernance dans la région du Sahel, confrontée à des défis multiples et complexes³. Le défi principal auquel cette organisation faisait face était la menace terroriste. En effet, si en 2012, cette menace terroriste ne concernait que le Nord du Mali, elle a atteint le Burkina Faso et le Niger en 2015. Pour y faire face, les cinq Etats membres ont décidé de mettre en place une force conjointe, le 06 février 2017⁴. Composée de cinq milles hommes et appuyée par la force française de l'opération Barkhane⁵. Cette force conjointe a eu peu de succès tactique sur le terrain à cause de plusieurs facteurs interdépendants. Le premier fut le manque de financement. Le budget de l'institution était évalué à 450 millions de dollars par an⁶. Ce

¹ Internationale Circis Group, *Quel rôle pour la force multinationale mixte dans la lutte contre Boko Haram ?*, Rapport Afrique, N° 297, 7 juillet 2020, p. 1.

² G5 Sahel, *Convention portant création du G5 Sahel*, Nouakchott, 19 décembre 2014.

³ Article 4 de la Convention.

⁴ G5 Sahel, *Résolution n° 00-01/2017 relative à la création d'une force conjointe du G5 Sahel*, Bamako, 06 février 2017.

⁵ Jabir TOURE, « Les opérations francophones de lutte contre le terrorisme : l'exemple du G5 Sahel », *Revue internationale des francophonies*, [En ligne], 9 | 2021, mis en ligne le 02 juin 2021, consulté le 16 décembre 2023. URL : <https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=1310>.

⁶ Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, *Le G5 Sahel et sa force conjointe*, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), n° 64, 2018, p. 20.

financement n'a jamais pu être assuré, malgré le soutien de plusieurs acteurs (Allemagne, France, Etats Unis, Union Européenne, etc.). La formation et l'équipement des hommes constituaient l'autre handicap de la force conjointe. Si la France était le plus grand soutien de la force, à travers des formations et des opérations conjointes, la création de la Task Force Takuba avait contribué à affaiblir cette force. Le manque d'engagement « sincère » de la part de la Mauritanie dans la lutte contre le terrorisme avait été soulevé par les autres pays. En effet, la Mauritanie est le seul pays permis les cinq qui n'a jamais été attaqué et qui n'a pas mis ses milles hommes à la disposition de la force conjointe. Enfin, la prise du pouvoir par des militaires au Burkina, au Mali et au Tchad ainsi que les tensions entre le Mali et la France d'une part, et entre le Mali et le Niger (de Mahamadou Bazoum) d'autre part, ont fini par bloquer toute collaboration entre ces Etats. Entre temps, les groupes terroristes continuent à étendre leur expansion du Sahel aux pays du Golfe de Guinée (Bénin, Ghana et Togo). Il faut ajouter à cela la jonction entre l'Etat islamique au Grand Sahara (EIGS), actif dans la région du Liptako Gourma⁷, et l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest (Cameroun, Niger, Nigéria et Tchad)⁸. Finalement, avec le départ des forces françaises de l'opération Barkhane, le retrait du Mali et le coup d'Etat au Niger, le G5 Sahel est devenu inopérant alors que les attaques terroristes ne cessent de faire ravage dans ces trois pays⁹. Les sanctions économiques et financières imposées à ces trois pays, après les coûts d'Etats, par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a renforcé leur lien. Cela les poussé à réorganiser leurs forces, à conjuguer leurs efforts et à adapter leurs stratégies de lutte antiterroriste au contexte post Barkhane¹⁰.

Ainsi, l'Alliance des États du Sahel est née de la nécessité de faire face à des défis cruciaux dans ces pays confrontés à des tensions sécuritaires persistantes. En réponse à ces enjeux, ces pays ont uni leurs efforts pour construire une plateforme de coopération multilatérale, visant à améliorer la sécurité régionale, à promouvoir le développement socio-économique et à lutter contre les effets néfastes du changement climatique.

⁷ Appelé également la région des trois frontières (Burkina Faso, Mali, Niger).

⁸ Ex-Boko Haram.

⁹ Plus de 5000 morts selon le think tank ACLED. Voir Héni NSAIBIa, *10 conflits à craindre en 2022*, « *le Sahel* », ACLED, Juillet 2022.

¹⁰ Pour aller plus loin, lire : Hendrik SEXAUER, « La coopération régionale sur fond de coups d'État, de terrorisme et d'insécurité transfrontalière : quel avenir pour le G5-Sahel ? », *Friedrich-Ebert-Stiftung*, Juillet 2022.

Signée conjointement par les chefs d'Etats de trois pays, le 16 septembre 2023, la charte du Lipta Gourma institua l'Alliance des Etats du Sahel (AES)¹¹. Elle découle de la volonté de ces pays d'établir « *une architecture de défense collective et d'assistance mutuelle* »¹² aux bénéfices des populations. Ainsi, les articles six à huit de la charte détaillent les contours de cette alliance : toute agression contre un Etat membre¹³, toute menace interne (telle qu'une rébellion) ou externe ou atteinte à l'intégrité territoriale et à la souveraineté d'un Etat membre déclenche automatiquement l'intervention des autres Etats pour lui venir au secours¹⁴.

Cependant, ces pays font face à des défis majeurs dont le premier, le plus important, reste le défi sécuritaire. En effet, si lors de la création de l'opération Barkhane en 2014, la menace terroriste ne concernait que le Nord du Mali, aujourd'hui cette menace a atteint les pays du Golfe de Guinée. N'ayant pas eu satisfaction au sein du G5 Sahel, qu'ils considèrent être piloté par des acteurs étrangers, ce sont retiré de ce dernier. Ils souhaitent, ainsi, gérer leur sécurité selon leurs propres normes et stratégies. Pour y parvenir, ils se sont orientés vers une nouvelle dynamique plus proche de Moscou que de Paris, ce qui n'est pas étonnant vue les résultats mitigés de l'opération Barkhane. Le retour en force de la Russie n'est, toutefois, pas synonyme de l'éradication de la menace terroriste. La preuve en est que malgré un an et demi de présence russe au Mali et une influence grandissante au Burkina, les terroristes continuent à infliger des lourdes pertes aux armées de ces pays. Ce qui change avec l'AES, c'est la possibilité de poursuite des terroristes lorsque ceux-ci se réfugient dans l'un des pays membres de l'Alliance. Ce droit de poursuite est une avancée majeure dans cette nouvelle dynamique de sécurité collective. L'AES permet également l'organisation des opérations conjointes dans la zone des trois frontières. C'est une initiative qui existait dans le G5 Sahel, mais elle n'était pas opérationnelle. Son but consiste à appliquer la stratégie du « cadrillage » afin d'empêcher les terroristes de se réfugier dans un des trois pays. Cela réduit, ainsi, leur liberté de manœuvre entre des frontières poreuses. Toutefois, le défi sécuritaire ne peut être dissocié de celui économique, car les opérations militaires ne peuvent produire les résultats escomptés si elles ne sont pas suivies d'une politique de développement durable. Pour ce faire, les ministres de l'économie et des finances des pays membres de l'AES ont tenu à Bamako, le 25 novembre 2023, une réunion sur le développement économique dans l'espace

¹¹ Alliance des Etats du Sahel, *Charte du Lipta Gourma instituant l'Alliance des Etats du Sahel*, 16 septembre 2023.

¹² Article 2 de la Charte.

¹³ Cette partie s'adresse, en réalité, à la CEDEAO qui voulait intervenir militairement au Niger afin de rétablir l'ordre constitutionnel après le renversement du président Bazoum.

¹⁴ Articles 6, 7 et 8 de la Charte.

du Liptako Gourma. Cette rencontre a formulé des recommandations pour favoriser le développement économique de l'AES. Il s'agit, entre autres, de la création de projets structurant dans le domaine de l'énergie, des infrastructures, des transports et de la sécurité alimentaire. La création d'un fond de stabilisation et une banque d'investissement font partie également des recommandations. Cette réunion a été suivie par celle des ministres des affaires étrangères à Bamako, les 30 novembre et 1er décembre 2023. Elle va plus loin en recommandant aux chefs d'Etats membres la « *création d'une confédération* »¹⁵ entre les trois pays. Une ambition dangereuse qui, si elle arrive à voir le jour, risquerait de perturber l'intégration régionale de la CEDEAO. Ces projets ambitieux sont, cependant, difficilement réalisables à cause des sanctions économiques de la CEDEAO et de la suppression des aides étrangères (France, Union Européenne) dont dépendent, en partie, les budgets de ces Etats. Cela nous amène à explorer l'autre grand défi de l'AES : le défi économique. En effet, ces pays sont les seuls ayant plus de points communs (culturel, géographique, environnemental, etc.) que les autres pays du Sahel. D'abord, ils sont le centre du Sahel et les plus vulnérables au djihadisme. Ils sont classés dans la catégorie des pays les moins avancés, avec une pauvreté qui varie entre 40 et 50 % de la population¹⁶. Ce sont également des pays enclavés avec des immenses territoires désertiques¹⁷, donc plus exposés au changement climatique. Enfin, ce sont les pays ayant la plus forte démographie du Sahel avec six enfants par femme en moyenne¹⁸.

L'AES a, cependant, des moyens et des ressources illimitées pour faire face à ces défis. Les plus importants restent les ressources minières. En effet, ces trois pays dépendent largement des exploitations de l'or pour le Burkina et le Mali, l'uranium et le pétrole pour le Niger. Ce sont également des pays de forte potentielle agricole et élevage. Le Burkina et le Mali font parti également des grands producteurs du coton en Afrique. Pour bénéficier de toute ces richesses, ces trois pays ont signé plusieurs accords de coopération avec la Russie et la Chine pour la construction des centrales nucléaires, des usines de raffinages d'or et des centrales solaires.

¹⁵ Alliance des Etats du Sahel, *Déclaration issue de la réunion des ministres des affaires étrangères de l'Alliance des Etats du Sahel*, Bamako, 02 décembre 2023.

¹⁶ Voir : Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, *Crisis-resilient development finance*, The last developed countries report, 2023 ; Fonds des Nations Unies pour la population, *Démographie, paix et sécurité au Sahel. Regards croisés pour un Sahel central résilient*, 2020, Dakar, L'Harmattan-Sénégal.

¹⁷ Les trois pays réunis représentent une superficie égale à 2 782 000 km².

¹⁸ Données tirées du site de la banque mondiale.

En réunissant leurs efforts, l'Alliance des États du Sahel incarne un espoir pour des pays troublés par des instabilités. Cette coopération régionale offre un potentiel significatif pour améliorer la vie des populations, renforcer la sécurité et promouvoir un développement durable. Cependant, ces défis complexes nécessitent une collaboration continue, un soutien international accru et une détermination inébranlable pour transformer les aspirations de cette alliance en réalisations concrètes. L'insécurité, la mauvaise gouvernance et la corruption sont les raisons avancées par les militaires pour prendre le pouvoir. La rupture des relations avec la France et le bras de fer avec la CEDEAO les ont poussés à prendre leur destin en main en se tournant vers la Russie et la Chine. Reste à savoir si ces nouveaux partenaires, qui ne les sont pas en réalité, pourraient-ils mieux faire que les alliés traditionnels (France, UE, USA). Enfin, le souhait de former une confédération et de mettre en place une union monétaire risquerait de fracturer l'intégration régionale et économique prônée par la CEDEAO.